

Recuperer sa licence aupres du club.

Par cfp, le 05/08/2015 à 11:53

Bonjour,

J'ai voulu récupérer la licence de mon fils à la fin de la saison (souvenir) et le club a refusé. Qu'on est-il du point de vue juridique? Logiquement, la licence est un document personnel, payé intégralement par le joueur qui, en réalité, ne la voit jamais car le club en dispose à sa guise. Ceci pour des raisons que je peux comprendre en cours de l'année mais pas à la fin de celle-ci voir au moment du départ du licencie vers un autre club. Comment peut on obliger le club a remettre la licence au joueur (dans ce cas précis il s'agit d'un garçon de 12 ans)? Merci.